

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	44 (1915)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Avis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sans doute bien au delà de la conclusion de la paix, étant donnés les ravages qu'ont subis les villes universitaires belges».

Créer à Cambridge une université belge, pourvue de tous les organes nécessaires et habile à délivrer des diplômes, les circonstances ne permettaient pas d'y songer. On a du moins institué, avec l'assentiment du gouvernement belge, une série de cours assez complète pour permettre à des étudiants de toutes les facultés de se remettre à un travail régulier et de se préparer à leurs futurs examens. En même temps on utilisait ainsi, de la manière la plus heureuse, des professeurs qui ne demandaient qu'à faire bénéficier leurs jeunes compatriotes de leur savoir et de leur expérience.

C'est au mois de janvier que les cours ont pu commencer. Université au petit pied, dans laquelle les lettres, le droit, les sciences commerciales, les sciences naturelles, la médecine se trouvent représentées ; on a même pu ouvrir une école d'ingénieurs. Naturellement, plusieurs professeurs ont dû sortir quelque peu de leur spécialité. Un sanscritiste a été chargé de l'interprétation des auteurs grecs et latins, et d'une partie de l'histoire de la littérature française. Un iranisant enseigne la langue et la littérature françaises du moyen âge ; un byzantiniste, la critique historique et l'histoire du moyen âge. A la guerre comme à la guerre. Les étudiants n'en viennent pas moins, de plus en plus nombreux, profiter des ressources si généreusement mises à leur disposition. Ajoutons que, s'ils sont de nationalité belge, ils ne sont acceptés que sur le vu d'une pièce attestant qu'ils ont été libérés du service par les autorités militaires de leur pays. C'est à cette condition aussi qu'ils peuvent profiter de la magnifique hospitalité offerte par l'Université de Cambridge.

Au milieu des tristesses de l'heure présente, la nation belge nous offre vraiment un spectacle réconfortant. Elle affirme de toute manière sa vitalité, et, du sein de sa misère, elle veut du moins assurer les moissons de l'avenir. Souhaitons le meilleur succès à ce Louvain transporté sur le sol anglais.

(*Journal de Genève.*)

---

## AVIS

Les rapporteurs d'arrondissements sont informés que les travaux sur la question mise à l'étude pour l'année 1915 doivent être envoyés, au plus tard pour le 15 mars, à M. Pierre Pittet, instituteur, à Mézières, désigné comme rapporteur général.

*Bureau du Comité.*